

**Sujet :** [INTERNET] methanisation naturalgie

**Date :** 29/03/2022 21:37

**Pour :** pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr

monsieur le Prefet,

voisin d'une Installation de méthanisation distante de 120m de mon habitation,je voudrais vous faire part du vécu que nous subissons.

- bruit permanent du moteur de cogénération à l'extérieur.le double vitrage de la maison atténue le bruit à l'intérieur.
- La plus importante contrainte est relative à l'écoulement des eaux des surfaces artificialisées du site ainsi que les jus des matières stockées(mais ensilage).Etant en contre-bas de l'installation,separés par un chemin communal,rien n'a été prévu par les propriétaires et la commune pour gérer ces eaux salies par les vehicules circulant sur le site.
- utilisation permanente des voiries communale comme lieux de circulation interne à l'exploitation
- Dans un projet comme naturalgie,il faut faire attention à toutes les données de façon a éviter les désagréments avenir.
- sur naturalgie,il me parrait peu possible de semer une culture énergétique et ensuite après récolte(mi mai)de ressemer une céréale,qui de ce fait (manque d'eau)verra son rendement baisser de près de 40 pour cent.alors qu,il faudra beaucoup d'energie pour réaliser les travaux de semis, de préparation de sol ,de transport sur des distances très éloignées du site de méthanisation.

je suis défavorable à ce projet monstrueux qui va supprimer des volumes de grains servant à l'alimentation de la population humaine alors que la demande mondiale est grandissante

Recevez monsieur le Préfet mes sentiments respectueux.

jean paul Tonnot,agriculteur retraité.